

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU MARDI 20 FÉVRIER 2024 À 20 HEURES

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt Février à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Guy CHESNEAU - Maire.

Présents : M. Guy CHESNEAU, Mme Virginie DUGAST, M. Pierre-Yves VIGNAIS, Mme Cécile TAUGOURDEAU-BOUIN, Mme Jacqueline COTTIER, M. Marc DERENNES, M. Étienne de ROUGÉ, Mme Bernadette BAUDRAIS, M. Denis GUÉMAS, M. Pierre-Alexis BERNADEAUX, M. Olivier de ROUGÉ.

Absents excusés : M. Marc BOUVET, Mme Edwina PIVERT.

Secrétaire de séance : M. Pierre-Alexis BERNADEAUX.

Date de la convocation : 12 Février 2024

Conseillers en exercice : 13

Quorum : 07

Présents : 11

Votants : 11

Approbation du compte-rendu de la séance du 30 Janvier 2024 qui ne donne lieu à aucune observation

DCM 2024-02-01 – VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES 2024

Le Conseil Municipal, après avoir étudié les demandes, et après en avoir délibéré, à l'unanimité, a décidé d'attribuer pour l'année 2024, les subventions suivantes :

Anciens Combattants Champteussé sur Baconne	179,00 €
Association Détente et Loisirs Champteussé sur Baconne	133,00 €
Association Trompes du Domaine des Rues Chenillé-Changeé	66,00 €
Foyer des Anciens Champteussé sur Baconne	220,00 €
Protection site Chenillé-Champteussé (sur demande)	3 000,00 €
Transport scolaire	2.500,00 €
Garderie périscolaire Chambellay-La Jaille Yvon	150,00 €
ADMR Le Lion d'Angers	202,00 €
Association Donneurs Sang Le Lion d'Angers	27,00 €
Association Sauvegarde Chapelles Anjou Angers	64,00 €
JSP Les Lions-Sceaux Le Lion d'Angers	73,00 €
Les Restaurants du Cœur St Barthélémy d'Anjou	30,00 €
Ligue contre le Cancer Angers	94,00 €
Solipass Chateauneuf sur Sarthe	35,00 €
Souvenir Français	71,00 €
Banque alimentaire CCAS Le Lion d'Angers	122,00 €
TOTAL	6.966,00 €

Les sommes correspondantes seront inscrites au budget 2024.

SUBVENTIONS TRANSPORT SCOLAIRE

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal ses délibérations n° 2019-02-08 et 2019-05-07 relatives à la subvention transport scolaire pour l'année scolaire 2023-2024.

Le Conseil Municipal confirme sa participation à l'intégralité des frais de transport scolaire et d'attribuer une subvention aux familles des élèves transportés qui devront fournir en mairie la facture correspondante et un RIB permettant de procéder au remboursement et charge Monsieur le Maire de procéder à l'information des familles concernées et de régler les factures s'y rapportant.

DCM 2024-02-02 – OUVERTURE DE CRÉDIT ANTICIPÉ EN INVESTISSEMENT

Afin de réaliser des travaux, Monsieur le Maire sollicite auprès du Conseil Municipal l'ouverture de crédits anticipés en investissement avant le vote du budget.

Article	Libellé	Montant TTC
2131	installation d'une VMC dans le logement de la Mairie de Chenillé-Changeé	1.629,10 euros
2131	installation de gardes corps gite étage Chenillé-Changeé	1.393,97 euros
21538	travaux réseau fibre logements rue du Port à Champteussé sur Baconne	1.204,80 euros

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture des crédits anticipés et charge Monsieur le Maire de les inscrire au budget primitif 2024.

DCM 2024-02-03 – LANCEMENT MARCHÉ MAITRISE ŒUVRE RÉHABILITATION/RÉNOVATION BÂTIMENT AVEC PROJET DE CRÉATION DE DEUX LOGEMENTS – 1, RUE DU PILORI À CHAMPTEUSSÉ SUR BACONNE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code de la Commande Publique,

Monsieur le Maire présente la nécessité de réhabiliter, rénover et mettre aux normes le logement communal locatif situé 1, rue du Pilori à Champteussé sur Baconne,
Monsieur le Maire rappelle les différentes discussions sur le devenir de ce logement et le souhait du Conseil Municipal et de la commission bâtiment de lancer une étude pour la création de deux logements locatifs.

Considérant que le montant estimatif des travaux est estimé au minimum à 360 000 euros H.T.

Considérant que les honoraires d'un MOE sont compris entre 8 et 14 % du montant HT des travaux, il convient de passer un marché public.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

-autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation sous la forme d'une procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du CCP

-précise que les crédits seront inscrits au budget 2024

-autorise la relance d'une procédure en cas d'infructuosité

-autorise Monsieur le Maire à signer le marché et ses éventuels avenants avec le candidat retenu.

DCM 2024-02-04 – DÉSIGNATION DES MEMBRES AU SEIN DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX SUITE À LA DÉMISSION DE MONSIEUR PATRICK CRONIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite à la démission de Monsieur Patrick CRONIER, Conseiller Municipal, il y a lieu de procéder à la désignation des membres qui siègeront au sein des différentes commissions communales et établissements publics locaux pour le remplacer.

Sont désignés :

3RD'ANJOU

Titulaire : Jacqueline COTTIER
Suppléant : Guy CHESNEAU

Bâtiments communaux – Camping – Salles communales – Gites – Accessibilité

Denis GUÉMAS
Marc DERENNES
Olivier de ROUGÉ
<i>Responsable : Pierre-Yves VIGNAIS</i>
<i>Rapporteur : Pierre-Alexis BERNADEAUX</i>

Fleurissement - Illumination

Étienne de ROUGÉ
<i>Responsable : Virginie DUGAST</i>
<i>Rapporteur : Bernadette BAUDRAIS</i>

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

Les responsables des commissions ci-dessous présentent un compte rendu :

-Bâtiments :

- Réception d'un deuxième devis pour la réfection de la toiture de la petite salle des fêtes de Chenillé-Changé.

-Action sociale :

- Préparation d'un flyer pour proposer aux aînés des activités

Questions diverses

- Décision du Maire : acceptation du don de l'association des amis de l'église de Chenillé-Changé d'un montant de 2.745,00 euros pour financer les frais de restauration de la bannière Saint Pierre/Vierge à l'enfant conservée dans l'église de Chenillé-Changé
- Lecture du courrier de Madame Laurence SAUQUES donnant sa démission en qualité de régisseur titulaire de la régie de recettes « Produit du camping de la commune déléguée de Chenillé-Changé »
- Rappel spectacle « Les Lecteurs Anonymes » le vendredi 23 Février 2024 à 20 h 30 à la Grange aux Dîmes organisé par le service lecture publique de la CCVHA
- Date élections européennes : le Dimanche 09 Juin 2024
- Prochaine réunion du Conseil Municipal : le Mardi 09 Avril 2024 à 20 h – Vote du Budget

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt et une heures trente minutes.

Le Maire,


Guy CHESNEAU

Le Secrétaire de Séance,


Pierre-Alexis BERNADEAUX

Affiché le 11 Avril 2024